

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 16 novembre 2020

DATE DE LA CONVOCATION

06 Novembre 2020

Nombre de conseillers en exercice :

36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 30

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 5

Total votants : 35

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 novembre 2020

L'an deux mil vingt

Et le 16 novembre à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX, Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUI, Nathalie SAULZET (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr), Patricia HANNON (Maslives), Nathalie BINVAULT, Gilles CLEMENT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Mireille BIZERAY, Didier HEITZ (Saint-Dyé-sur-Loire), Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON, Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative :

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Claire CAILLON (Huisseau-sur-Cosson),
Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan),
Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury),
Judith DUPLESSY a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray),
Dimitri BRUNEAU a donné pouvoir à Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr).

Membres Titulaires absents ou excusés :-

Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative :-

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord) a été désignée secrétaire de séance.

47_DM1_DEV

Objet : Décision modificative n°1 du budget Développement Economique : Transfert de la Maison Marionneau à Huisseau-sur-Cosson du budget général au budget Développement Economique.

Monsieur le Président rappelle qu'en date du 23 septembre 2013, le Conseil communautaire a décidé d'acquérir le bâtiment situé au 229 route de Chambord sur la commune de Huisseau-sur-Cosson afin d'y installer un commerce de boucherie-

charcuterie. L'opération envisagée en 2013 était mixte (développement économique pour le commerce et budget général pour le logement), l'acquisition a alors été prise en charge par le budget général. Désormais, le bâtiment est intégralement affecté au développement économique avec la création d'une épicerie multi-services. Il convient donc que le budget Développement économique « rachète » le bâtiment au budget général. Or, les crédits n'ont pas été prévus au budget 2020.

Monsieur le Président propose donc la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-13151 : GFP de rattachement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	77 100.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	77 100.00 €
D-2132-104/2 : 104/2 - Boucherie-Charcuterie de Huisseau Sur Cosson	0.00 €	77 100.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	77 100.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	77 100.00 €	0.00 €	77 100.00 €
Total Général		77 100.00 €		77 100.00 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** la décision modificative n°1 du budget Développement Economique relative au transfert de la Maison Marionneau à Huisseau-sur-Cosson du budget général au budget Développement Economique.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

Le Président :



Gilles CLEMENT